

Les MAEC « Systèmes » sur toute l'exploitation...

...Pour l'extensification des exploitations à dominante « herbivore » selon 3 niveaux

Part d'herbe dans la SAU	Part de maïs dans la SFP	Montant de l'aide à l'ha
70 %	12 %	Entre 180 et 210 €
65 %	18 %	Entre 160 et 190 €
55 %	28 %	Entre 110 et 140 €



...Pour la diversification de l'assolement des exploitations à dominante élevage hors sol

Part de la culture majoritaire	Nombre de cultures différentes	Montant de l'aide à l'ha
50 %	5 représentant chacune au moins 5 % de la SAU	140 €

Les MAEC « localisées » sur des parcelles bien définies

MAEC HERBE	Montant de l'aide
Mise en herbe (+ variante avec absence de fertilisation)	234 à 338 € / ha engagé / an
Gestion de l'herbe par pâturage (+ variante avec absence de fertilisation)	56 à 159 € / ha engagé / an
Gestion de l'herbe par fauche (+ variante avec absence de fertilisation)	223 à 326 € / ha engagé / an
Absence de fertilisation en prairies permanentes et temporaires (hors zones humides)	103 € / ha engagé / an
Amélioration de la gestion pastorale en prairies permanentes et temporaires	75 € / ha engagé / an

MAEC DISPOSITIFS ENHERBES	Montant de l'aide
Mise en herbe (+ variante avec absence de fertilisation)	234 à 338 € / ha engagé / an





MAEC ZONES HUMIDES	Montant de l'aide
Gestion des zones humides par fauche ou pâturage (+variante avec absence de fertilisation)	120 à 223 € / ha engagé / an
Maintien de la richesse floristique	66 € / ha engagé / an



	0.0.
MAEC ENTRETIEN DU BOCAGE	Montant de l'aide
Entretien des haies : • Option 1 : 1 entretien sur les 5 ans • Option 2 : 2 entretiens sur les 5 ans	 Option 1 : 0,18 € Option 2 : 0,36 € / ml engagé / an
Entretien de haies arborescentes (2 entretiens sur 5 ans)	0,69 € / ml engagé / an
Entretien mécanique des talus au sein des parcelles cultivées	0,42 € / ml engagé / an







LE PORTAGE DU PAEC ELLÉ-ISOLE-LAÏTA TAVEN-BÉLON-MERRIEN



Le SMEIL Syndicat Mixte Ellé-Isole-Laïta porte le PAEC et se charge de l'animation des MAEC sur le bassin versant Ellé-Isole-Laïta.

Bérengère FRITZ Tél.: 02 98 35 43 95 Quimperlé Communauté est parte-

Renseignements: Pascal NICOL Tél.: 02 98 35 09 47

naire du projet et assure l'animation des MAEC sur les bassins versants de l'Aven, du Bélon et du Merrien.

> Pour le Morbihan: Christelle SAMSON Tél.: 02 97 23 36 55

Renseignements:

Pour toute question technique sur les MAEC:

Chambre d'agriculture de Bretagne

Pour le Finistère : Valérie GAC Tél.: 02 98 86 19 37

Les MAEC sont financées par :





AVANT DE S'ENGAGER!

Il est souhaitable d'évaluer avec vos conseillers habituels la faisabilité et l'intérêt d'une souscription MAEC.









Roi Morvan

Directeur de la publication : Daniel LE BRAS Responsable de la rédaction : SMEIL + QC Conception et réalisation: 56 Degrés Illustrations: SMEIL, Quimperlé Communauté, Pascal Nicol, FRCBretagne Impression en 1300 exemplaires sur papier recyclé

CONTACT

Syndicat Mixte Ellé-Isole-Laïta 1, rue Andreï Sakharov - CS 20245 29 394 Quimperlé cedex Tel.: 02.98.09.00.46 - 06.19.02.67.49 smeil@quimperle-co.bzh Toutes les infos du SAGE EIL: www.smeil.fr



